

NOUVEAU
A compter du lundi 30 novembre,
votre MOBILIER a un nouvel avenir dans vos déchèteries
d'Aguessac et de Saint-Georges-de-Luzençon

Dès le lundi 30 novembre, dans les déchèteries d'Aguessac et de Saint-Georges-de-Luzençon, comme c'est déjà le cas dans la déchèterie de Millau, tous les meubles hors d'usage devront être déposés dans une benne spécifique ECO-MOBILIER. Ils seront alors recyclés ou utilisés comme source d'énergie.



**Benne
mobilier**

Cette filière de collecte des vieux meubles n'est pas sans conséquence quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an !

1. QUE FAIRE DE VOTRE ANCIEN MOBILIER ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous, selon les cas et l'état des meubles :

- reprise chez les distributeurs et revendeurs lors de l'achat de mobilier neuf,
- réparation, relooking du meuble,
- revente entre particuliers, vide-greniers,
- don aux associations caritatives locales,
- dépôt à la déchèterie de Millau dans le caisson de réemploi au profit des associations caritatives locales (s'adresser aux gardiens),
- dépôt dans la benne Eco-mobilier dans les 3 déchèteries intercommunales.

2. QUEL EST LE MOBILIER CONCERNÉ



Il s'agit de tous les meubles de la maison et du jardin, quel que soit le matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastique), entiers ou démontés, à l'exception des éléments de décoration et de récréation.

En cas de doute, les gardiens sont là pour vous orienter et vous conseiller.

Ce service est réservé aux particuliers. Quant aux professionnels souhaitant se débarrasser de leur mobilier, ils sont invités à se rapprocher de leur filière dédiée valdelia.org.

3. Que deviennent les meubles déposés dans la benne Eco-mobilier ?

Une fois pris en charge par les prestataires de collecte, les meubles usagés sont triés par familles de matériaux et envoyés vers des filières de valorisation.

Par exemple, les matelas sont démantelés, afin de récupérer la mousse qui peut être recyclée en panneaux isolants, tapis de jeu pour les enfants, rembourrage pour l'automobile...

Aujourd'hui on sait valoriser plus de 80% d'un matelas, alors qu'il y a quelques années, la plupart finissaient dans des centres d'enfouissement.

Renseignements :

Communauté de Communes Millau Grands Causses
Service Gestion des déchets
05 65 61 40 20
www.cc-millaugrandscausses.fr